

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION MENSUELLE DU CDQ

Mercredi 20 avril 2011

Personnes présentes :

Serge CAMIER - Colette DELAPLACE - Bernard DELAPLACE - Annie ENGELSTEIN
Marie Geneviève LACALMETTE - Alain VÉRONESE

1/ Repas de Quartier (29 avril)

Mise en place de la répartition des tâches :

- Bernard → - récupère les bons pour la viande et le pain
- prévient Françoise pour la logistique (matériel, camion et retour au garage)
- Annie → - pose l'affichette dans la vitrine qui est opérationnelle sur le mur du marché
- est dépositaire de la clé de la vitrine
- relance Damien sur calicot et panneaux
- apporte le matériel envoyé par l'Office HLM le 29
- Bernard, Colette, Annie, Alain → - RV le samedi 23 à 10h devant « la Bib » pour distribution des tracts
- Marie-Geneviève → collage d'affiche sur panneaux associatifs du quartier 23/04
- Bernard, Colette (?), Annie, Brigitte, Bénédicte, Marie-Geneviève → se sont engagés pour la mise en place à 18h.
D'autres volontaires, des hommes, pour porter seraient bienvenus !! Faites-le savoir à Bernard.

2/ Inauguration du Jardin de la Paix (7 mai)

Une demande de matériel a été faite auprès des antennes : barnum 4x4, table, 6 chaises, 4 grilles. Nous espérons avoir le calicot et les 3 panneaux et faire une info sur le Jardin partagé.

Qui peut assurer une présence entre 14h et 19h par tranche de 1 ou 2h ?

3/ Jardin partagé (30 avril)

Si l'association est constituée le 30, on pourrait prendre comme base les statuts et le règlement intérieur du Jardin de l'Aqueduc.

Prévoir puisqu'on l'impulse, 1 personne du CdQ au bureau de l'assoc., du moins au début pour lui faciliter les contacts avec la Mairie.

- Actions de communication : tracts A5 à dispo le soir du repas de quartier + affichette dans la nouvelle vitrine + info sur le site internet via Damien + relance des personnes présentes à la première réunion du 19 mars + affichette à la laverie automatique.

4/ Ilôt Marquigny

Suite à la réunion avec les services de l'Urbanisme, des Espaces verts-environnement urbains et l'architecte urbaniste missionné par la SEM Pariseine pour l'aménagement des espaces extérieurs, le 22 mars dernier, les orientations prises doivent être repensées au vu des arguments présentés par d'autres membres du CdQ (S. Camier) :

- Espace vert rue Freiberg serait plutôt à concevoir fermé et pouvant être ouvert. La prise en charge de la clôture est faite alors par la SEM et non par la ville.
- La largeur de l'allée entre logements et Bains-Douches rétrécie à 2,50m alors que nous demandions 4m. Quelles en sont les raisons ?
- Une rue Marquigny sans trottoir, qui était notre recommandation, n'a pas été retenue. Pourquoi ?

Une nouvelle réunion avec le CdQ du Plateau qui n'avait pas pu être présent, est prévu le 9 mai à 18H. Bernard pas disponible met par écrit nos remarques et les fera parvenir pour le 9.

Qui peut représenter notre CdQ ?

Toutefois, pour éviter des allers/retours dans les décisions, nous décidons qu'à l'avenir, lors de réunions avec les services et/ou des prestataires extérieurs, les membres présents donneront leur avis sous réserve de le confirmer après consultation du Conseil.

5/ Le stationnement rue Ténine

Réunion à prévoir avec le service de l'Urbanisme.

Prise d'agenda / Serge Camier – Marie Geneviève Lacalmette – Jérôme Chain

Puis proposition aux services via Damien.

Dates proposées 2, 4, 5 ou 10 mai

6/ Plan de stationnement

Remarques de Serge Camier :

- les CdQ doivent être systématiquement consultés pour tout nouvel aménagement, or pour le stationnement en épis devant le Franprix, ça n'a pas été le cas.
- Un arrêté municipal a été commis pour autoriser le stationnement sur le trottoir rue de la Poste, il n'apparaît plus sur le plan de stationnement
- Lors de la définition de l'implantation des nouveaux stationnements et équipements le conseil demande qu'une visite conjointe in situ avec les services techniques en charge du projet soit organisée.

Remarques d'Annie Engelstein :

- Pour le stationnement en zone rouge, il n'est nullement indiqué que ce stationnement redevient libre après 19h et le dimanche voire le samedi après-midi ?

La réglementation des zones rouges doit être précisée.

Tout le monde est invité à faire des remarques auprès de la commission.

7/ Fête de Gentilly (19 juin)

On peut disposer d'un emplacement mais possible uniquement si des membres du CdQ peuvent assurer une présence . Que les volontaires se fassent connaître.

Prochaine réunion le mercredi 25 mai à 20h30